

REPARTITION DU POIDS DU CHARGEMENT

$$\text{Essieu AV. Ch AV.} = \text{Ch} \times \frac{Y}{F} = 6235 \times \frac{0.430}{3.070} = 873 \text{ Kg}$$

$$\text{Essieu AR Ch AR} = \text{Ch} \times \frac{F - Y}{F} = 6235 \times \frac{2.640}{3.070} = 5362 \text{ Kg}$$

REPARTITION DU POIDS TOTAL EN CHARGE (PTC)

	ESSIEU AVANT	ESSIEU ARRIERE
Poids à vide	2900 Kg	2640 Kg
Poids du conducteur et passagers	225 Kg	0 Kg
Poids du chargement	873 Kg	5362 Kg
Poids total sur essieu	3998 Kg	8002 Kg
Poids autorisé :		
Minimum		
Maximum	4480 Kg	8480 Kg

fait à Toulouse

le 29/03/2006
SERIGNAC S.A.S.

CARROSSERIE INDUSTRIELLE
DEPARTEMENT POIDS LOURDS
LEVAGE ET MANUTENTION
141, chemin de l'Épauillet
31075 TOULOUSE CEDEX

Tel 05 61 70 14 81 - Fax 05 61 70 22 99

SIREN 670 800 895 00013

NOTA:

Porte à faux AR utile : distance de l'extrémité AR hors tout d'un véhicule non compris, s'il a lieu, l'épaisseur du dispositif de fermeture (porte, hayon...) et la longueur des ferrures et charnières.

l'axe de l'essieu AR pour un véhicule à un essieu AR;
l'axe du tandem pour un véhicule à deux essieux AR;
l'axe de l'essieu central pour un véhicule à trois essieux AR équidistants.

Ferrures et Charnières : dispositif (ferrures et charnières de la porte AR, tampons, crochet d'attelage ...) de poids négligeable placés à l'arrière d'un véhicule.

Le chargement est supposé concentré au point G (centre de gravité), milieu de la longueur utile du chargement.

En cas contraire, la position du centre de gravité doit être déterminée en premier lieu.

Essieux mobiles multiples : G à indiquer sur le véhicule porteur en fonction du Ca, qui dans le cas particulier doit correspondre au poids de l'élément mobile vide et de ses équipements.